



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-136519>

Département(s) de publication : **75, 78**

Annonce n° **24-136519**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SIAAP

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance des deux turbines de production électrique du site Seine Aval

Description : Maintenance préventive et corrective des deux turbines de production électrique et des équipements auxiliaires sur un cycle de maintenance complet de 6 ans. Le présent marché a pour objet la maintenance préventive et corrective de deux turbogénérateurs CENTAUR 50 T 6200, de deux packs compresseurs de biogaz, des armoires de contrôle commande, de la station d'air comprimé. Ce marché comprend aussi l'overhaul (échange standard de la turbine et du réducteur) qui est prévue la dernière année du marché.

Identifiant de la procédure : f04c1df6-5c37-4f2d-93e6-cc33df0bf33e

Identifiant interne : 23S04100

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50530000 Services de réparation et d'entretien de machines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 42112300 Turbines à gaz

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 13,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maintenance des deux turbines de production électrique du site Seine Aval

Description : Maintenance préventive et corrective des deux turbines de production électrique et des équipements auxiliaires sur un cycle de maintenance complet de 6 ans. Le présent marché a pour objet la maintenance préventive et corrective de deux turbogénérateurs CENTAUR 50 T 6200, de deux packs compresseurs de biogaz, des armoires de contrôle commande, de la station d'air comprimé. Ce marché comprend aussi l'overhaul (échange standard de la turbine et du réducteur) qui est prévue la dernière année du marché.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50530000 Services de réparation et d'entretien de machines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42112300 Turbines à gaz

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu principal d'exécution : SIAAP - Site Seine Aval

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/02/2025

Durée : 72 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 13,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément à l'article R2143-4 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux article L2141-1 et suivants du code de la commande publique

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles; - La preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations; - Une présentation d'une liste des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens de prévention en matière de sécurité

Description : Moyens de prévention en matière de sécurité sur les interventions pour remplacer un flexible d'huile sur le réducteur de la turbine à gaz et remplacer le filtre gaz à l'entrée du compresseur

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai

Description : Délai

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : Politique énergétique

Description : Politique énergétique

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.siaap.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.siaap.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/12/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 16/12/2024 à 10:00

Informations complémentaires : La présente consultation est lancée en Appel d'offres ouvert conformément aux articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre de prestations mono attributaire à prix unitaire, qui s'exécute à bons de commande au sens des articles R2162-2 et R2162-5 du Code de la commande publique et s'exécutera dans les conditions fixées aux articles R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le marché est conclu pour une durée contractuelle de six (6) années fermes à compter de la date de notification. Conformément à l'article L2125-1 du Code de la Commande publique, cette durée supérieure à 4 ans est justifiée par le fait que le cycle de maintenance complet des deux turbines est de 6 ans. L'overhaul (échange standard de la turbine et du réducteur) est à réaliser tous les 5 ans ou 35 000 h. Cette durée de 6 ans permet que la maintenance complète des deux turbines soit réalisée par le même opérateur économique et permet de ne pas dépasser les délais de maintenance requis. La non-maintenance dans les délais entraînerait l'arrêt des turbines ou la non garantie des obligations de disponibilité des équipements et la non garantie de fonctionnement par rapport à la mise en service des nouvelles unités de la Refonte Biogaz Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Les montants sont les suivants : Pas de montant minimum
Montant maximum : 20 000 000,00 euros HT Le marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché public pour la réalisation de prestations similaires. Ce nouveau marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, dont l'objet consistera à la réalisation de prestations similaires à celles du marché initial, sera passé en application de l'article R2122-7 du code de la commande publique. Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement et de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Visite du lieu d'exécution de l'accord-cadre obligatoire conformément à l'article 4-4 du règlement de la consultation. L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par

une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SIAAP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SIAAP

Numéro d'enregistrement : 25755000400077

Adresse postale : 2 rue Jules César

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : <https://marchespublics.siaap.fr>

Adresse électronique : marchesiaap@siaap.fr

Téléphone : +33 144754426

Adresse internet : <https://www.siaap.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.siaap.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 1

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 2

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 0baa2934-80d8-40f8-b694-bc669a9e046f-01

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Date limite de réception des offres : Le 13/12/2024 à 16:00 au lieu du 09/12/2024 à 16:00 Date d'ouverture : Le 16/12/2024 à 10:00 au lieu du 10/12/2024 à 10:00

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 25c539f3-146c-454c-9f5e-24dfb368d508 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/12/2024 à 16:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/12/2024